HISTOIRES DE RÉUSSITE DANS LA RÉGION DE LA SADC@35

Volume 1, 2015

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos de la Secrétaire exécutive de la SADC 1

Introduction 3

Commerce 4

Corridors de développement 6

Finances 8

Electricité 10

Paix et sécurité 12

Tourisme 14

Biodiversité 16

Eau 18

Gestion des catastrophes 21

AVANT-PROPOS

L'INITIATIVE DE la SADC sur les histoires de réussite est destinée à accroître la visibilité publique de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et à mettre en valeur certaines réalisations et gains obtenus grâce à l'intégration régionale, dans la croyance que la SADC n'est pas suffisamment bien comprise en termes de son mandat, ses programmes, ses activités et son impact.

Les histoires de réussite et les résultats positifs obtenus par la Région sont recensés dans cette publication d'une manière bien informée et accessible en vue de démontrer les avantages de l'intégration régionale pour les citoyens de la SADC, de contribuer à l'esprit d'un avenir commun et de susciter l'intérêt pour la SADC et pour son potentiel.

Cette année marque les 35 ans de progrès enregistrés par la SADC, illustrés notamment par sa croissance qui s'est matérialisée par le passage de 9 à 15 Etats membres intégrant la partie continentale de l'Afrique australe et les îles. Lors de sa fondation en tant que Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) à Lusaka (Zambie) en avril 1980, les dirigeants de la région ont cherché à affirmer leur vision de l'unité à travers les avantages tangibles entraînés par le fait de travailler ensemble. La SADC a parcouru un long chemin depuis sa transformation en une communauté régionale de développement en 1992.

A partir de cette base solide, la Région est devenue une communauté soudée qui est déterminée à offrir de meilleures conditions de vie aux citoyens de la région. La réforme de la structure de la SADC et de son cadre institutionnel depuis 1992 a souligné l'engagement ferme des Etats membres à consolider l'intégration économique et politique régionale tout en accélérant le processus menant à une région intégrée dans le cadre plus large d'une Communauté économique continentale africaine.

Des progrès significatifs ont été accomplis dans le sens de renforcer la coopération dans divers domaines thématiques comprenant notamment les instruments juridiques et les dispositions institutionnelles.

Dans la poursuite de l'agenda d'intégration régionale depuis 1992, les Etats membres de la SADC ont signé 27 protocoles et un certain nombre de déclarations, chartes et protocoles d'accord sur diverses questions allant du commerce, du secteur minier, de la finance et de l'investissement aux drogues illicites, à la foresterie, aux cours d'eau partagés et à l'autonomisation des femmes et des jeunes. Sur les 27 protocoles, 24 sont entrés en vigueur jusqu'à présent après avoir été ratifiés par les deux tiers des Etats membres signataires.

Bien qu'il reste encore un long chemin à parcourir, nous estimons que ces initiatives et d'autres ont amélioré la vie des citoyens de la SADC.

Le but de cette publication est de mettre en relief ces réalisations de la SADC, avec un accent particulier sur la manière dont l'intégration régionale a profité aux citoyens, favorisant ainsi une plus ample sensibilisation et participation des citoyens de la région et de leurs institutions dans le processus d'intégration régionale.

Je tiens à remercier chaleureusement le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe et ses partenaires d'avoir travaillé d'arrache-pied pour produire cette publication et la République fédérale d'Allemagne d'avoir soutenu cette importante initiative par le biais de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) SARL.

Dr. Stergomena Lawrence Tax,
Secrétaire exécutive de la SADC,

Juillet 2015

Vision de la SADC

La vision de la SADC est celle d'un avenir commun, un avenir au sein d'une communauté régionale qui assurera le bien-être économique, l'amélioration des conditions de vie et la qualité de vie, la liberté et la justice sociale, la paix et la sécurité pour les citoyens de l'Afrique australe.

INTRODUCTION

CETTE ANNÉE marque les 35 ans de l'existence de la SADC et beaucoup de réalisations et de succès ont été enregistrés le long du parcours dans les efforts de la région en vue d'améliorer la qualité de vie de sa population de plus d'un quart du milliard de personnes. Malgré ces réalisations et succès, la Communauté régionale et les résultats de ses efforts d'intégration ne sont pas encore bien connus dans la région.

Les citoyens de la région ignorent largement les opportunités de développement socioéconomique qu'offre l'intégration régionale. Le manque d'information sur certaines des initiatives les plus élémentaires de la SADC entrave le développement de programmes régionaux et diminue le sentiment d'appartenance à une communauté régionale de la part des citoyens de la SADC.

Afin de commencer à combler cette lacune, certaines réalisations pratiques notables ont été documentées.

Les réalisations font l'objet d'un suivi à partir de l'élaboration d'une politique régionale, en passant par sa mise en œuvre au niveau national jusqu'à l'impact sur les gens dans leurs communautés dans des secteurs tels que l'électricité, le commerce, les transports, les finances, le tourisme, la biodiversité, la gestion des catastrophes, les ressources en eau et la formation dans le domaine de maintien de la paix à l'intention des civils et des militaires.

Afin de prêter un visage humain aux histoires de réussite, des visites de terrain ont été effectuées dans les Etats membres pour recueillir les témoignages des communautés locales. Par ailleurs, afin d'offrir une perspective holistique, les histoires de réussite sont présentées dans un format intégrant plusieurs niveaux, comprenant :

- une analyse des politiques en faisant le lien entre les histoires et les principaux protocoles de la SADC pour démontrer et expliquer des aspects liés à l'intégration régionale ;
- la mise en œuvre telle que démontrée par les données concrètes recueillies à l'échelle nationale ou régionale, mettant en évidence les effets des politiques ; et
- l'impact sur les communautés tel que démontré par les témoignages des personnes dont les vies ont été positivement transformées par les mesures prises.

Les entretiens ont été menés à l'appui de photos et de vidéos pour montrer que le succès technique » de la mise en œuvre des politiques avait un « visage humain.

Cette publication couvre un large éventail de domaines thématiques, notamment l'intégration économique régionale, la gestion des ressources en eau transfrontalières, la sécurité et l'intégration politique régionale.

La publication Histoires de réussite de la SADC a été produite grâce aux efforts de collaboration entre l'Unité des relations publiques du Secrétariat de la SADC, l'Institut régional de développement économique (REDI), le Centre de recherche et de documentation d'Afrique australe (SARDC), un partenaire de longue date de la SADC, et Frayintermedia. Les rédacteurs, les éditeurs et les concepteurs ont travaillé de manière exceptionnelle et sans relâche pour assurer une publication informative et de grande qualité.

L'initiative sur les histoires de succès est soutenue par proGRESS (Renforcement du programme des réformes et des structures de gestion des institutions de la SADC), un programme de partenariat entre la SADC et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). La contribution allemande au programme est mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) SARL.

Facilitation du commerce, réduction des délais et des coûts

SI GODFREY Magaba (chauffeur routier zimbabwéen) avait le choix, il utiliserait uniquement le poste frontière de Chirundu entre la Zambie et le Zimbabwe pour transporter ses marchandises à travers la région. Le service à Chirundu s'est considérablement amélioré, dit-il.

Cela est en contraste avec d'autres postes frontaliers de la région, où les procédures douanières et d'immigration peuvent prendre plusieurs heures voire plusieurs jours pour être accomplies. La réduction drastique du temps nécessaire pour le dédouanement à Chirundu est due au succès du lancement de l'initiative du guichet unique aux postes frontières en novembre 2009.

Cela est conforme au Protocole de la SADC sur le commerce ratifié en 2000. Ce protocole prône l'élimination des obstacles au commerce ainsi que l'assouplissement des procédures douanières et de transit.

Dans le cadre de ce projet, les procédures d'immigration et douanières sont accomplies une seule fois dans chaque direction, contrairement à la situation qui prévaut dans la plupart des postes frontières de la région où la paperasse doit être remplie sur les deux côtés de la frontière.

M. Magaba affirme que la traversée simplifiée de la frontière de Chirundu a permis à son entreprise d'économiser d'importantes sommes d'argent, car il ne passe plus de longues périodes d'attente pour traverser.

Dans le passé, les camions commerciaux devaient attendre entre quatre et six jours pour traverser la frontière de Chirundu. Généralement, les frais de stationnement au parking des camions à la frontière se chiffraient à environ 300 USD par jour, ce qui signifie que l'entreprise pour laquelle travaille M. Magaba devait dépenser jusqu'à 1.800 USD pour traverser la frontière de Chirundu.

Ces coûts se répercutaient sur l'utilisateur final, rendant les produits plus coûteux pour les consommateurs de la région.

Depuis que l'initiative de la frontière à guichet unique a été instaurée à Chirundu, le temps de passage a été réduit à moins de 30 heures en moyenne. Les véhicules bénéficiant d'un pré-dédouanement peuvent même traverser le même jour.

La moitié des 12 Etats membres continentaux de la SADC sont enclavés, laissant de grands centres sans accès direct à un port maritime.

Historiquement, nos postes frontières ont été conçus non pas pour le commerce, mais pour des raisons militaires et sécuritaires, nécessitant donc, actuellement, que cette situation soit changée afin de promouvoir le commerce et la circulation des personnes dans toute la région, explique Lovemore Bingandadi, conseiller en matière de corridors de transport au Secrétariat de la SADC.

Selon le Ministère zambien du commerce, le trafic à Chirundu a plus que doublé depuis

le lancement en 2009 de l'initiative du poste frontière à guichet unique (OSBP).

Si le passage à la frontière adopte un fonctionnement sur la base des 24 heures, la majorité des camions de fret commercial peut donc facilement traverser la frontière le même jour pour soutient encore M. Bingandadi. 16 sur les 35 postes frontières les plus importants de la région ont été identifiés comme candidats à la conversion au système de guichet unique d'ici 2020 (le tableau sur cette page montre les projets prioritaires).

Pour l'instant, Chirundu est l'unique OSBP en son genre en fonctionnement dans la région. Entretemps, M. Bingandadi attend avec impatience que d'autres postes frontières suivent le même schéma de fonctionnement, étant donné que le travail de terrain le plus difficile visant à mettre en place des cadres politiques et juridiques a été réalisé.

L'Afrique du Sud se trouve dans un processus d'adoption d'une politique et d'une stratégie nationales qui permettront aux postes frontières de Beitbridge et de Lebombo, entre autres, d'évoluer vers un fonctionnement en tant qu'OSBP. A Beitbridge, des études de faisabilité ont montré que les 24 étapes actuellement nécessaires sur chaque côté de la frontière pour régler les questions de paperasse pourraient être réduites à 8 seulement grâce à l'adoption de l'OSBP. Le coût d'opportunité qu'encourent les sociétés commerciales varie de 250 à 500 USD par jour lorsque le camion est à l'arrêt. Un passage à la frontière plus efficace implique des affaires plus efficaces, car aussi bien les véhicules que les équipages peuvent être utilisés de manière plus productive.

La réduction du temps passé à la frontière par les conducteurs et par les marchandises réduit également les chances des maux sociaux tels que la corruption, les vols et l'exposition à des comportements sexuels à risque. Par ailleurs, cela permet de réduire les accidents liés aux marchandises dangereuses transportées par les camions stationnés pendant de longues heures aux postes frontières.

Enfin, le fait que les biens transitent sur les routes plus rapidement aide à stimuler une plus grande croissance des affaires dans la région. ◗

Nom du poste frontière	Pays concernés
Beitbridge	Afrique du Sud/Zimbabwe
Chiponde/Mandimba	Malawi/Mozambique
Kasumbalesa	Zambie/RDC
Kazungula Bridge	Botswana/Zambie
Mwami/Mchinji	Malawi/Zambie
Nakonde/Tunduma	Zambie/Tanzanie
Ressano Garcia/Lebombo	Mozambique/Afrique du Sud
TransKalahari/Mamuno	Botswana/Namibie
Zobue/Mwanza	Mozambique/Malawi

Impact du Poste Frontiere Inclusif de Chirundu

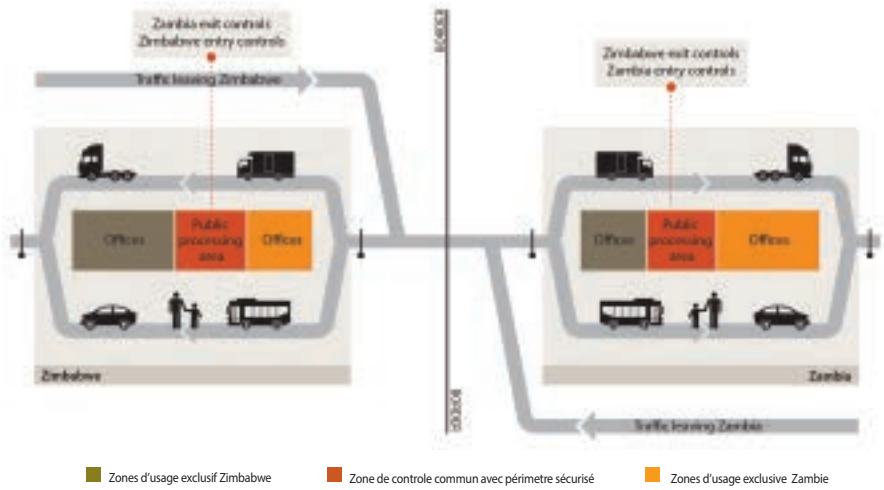

Source :Adapté de www.translogafrica.com/page/border_posts_osbp

Le Corridor de développement de Maputo ouvre la voie à la croissance

L'**AUTOROUTE** reliant l'Afrique du Sud et le Mozambique a considérablement changé la vie de l'entreprise familiale du Mozambicain Aly Ibrahimo Lalgy.

L'Afrique du Sud représente 50% de nos activités », explique le directeur général des Transportes Lalgy, une entreprise de transport comptant une flotte de plus de 350 camions desservant le marché régional.

Si le Corridor de développement de Maputo n'existait pas, nos revenus seraient d'environ 20% de ce qu'ils sont actuellement dit M. Lalgy.

La réalité était complètement différente lorsque son père et ses oncles ont créé leur entreprise de camions il y a 30 ans. En effet, les routes étaient en mauvais état et trop étroites. Maintenant, les camions de l'entreprise participent au trafic régulier de véhicules qui parcourent quotidiennement cette voie très fréquentée.

En 1996, les gouvernements du Mozambique et d'Afrique du Sud ont signé un accord instituant le Corridor de développement de Maputo, qui est un réseau de transport routier et ferroviaire comportant des installations logistiques, reliant le port de Maputo à l'Afrique du Sud et au Swaziland.

Le corridor offre plus qu'une simple route commerciale : il entraîne la croissance des affaires.

Il s'inscrit pleinement dans les initiatives de développement territorial de la SADC, une stratégie visant à relier les industries des pays enclavés aux ports maritimes et à exploiter les richesses naturelles rattachées au corridor.

Le Corridor de développement de Maputo est l'un des 18 corridors de transport de la Région, explique Lovemore Bingandadi, conseiller en matière des corridors de transport au Secrétariat de la SADC.

C'est le corridor de développement qui connaît le plus de succès dans la région de la SADC, ayant attiré des investissements à hauteur de plus de 5 milliards d'USD depuis sa création.

Les montants investis comprennent notamment 500 millions d'USD investis dans le port de Maputo depuis 2003, la construction d'une route à péage de Gauteng à Maputo à un coût d'environ 400 millions d'USD et 200 millions d'USD investis dans la ligne de chemin de fer reliant Ressano Garcia et Maputo.

Les corridors de développement comme celui de Maputo renforcent l'intégration économique, jettent les bases pour le développement territorial, favorisent l'ouverture des marchés et promeuvent le commerce et des investissements accrus.

Le Corridor de développement de Maputo se distingue par le fait qu'il a été entraîné par la frustration du secteur privé face au manque d'infrastructures.

Il y a eu une convergence de nombreux avantages. Les deux pays ont tiré des avantages mutuels clairs, aussi bien pour le secteur privé que pour les gouvernements, considère M. Bingandadi.

L'augmentation du nombre de passagers et des flux de trafic à travers les frontières témoigne de l'importance de ce corridor stratégique dans l'intégration régionale et la promotion du développement économique durable dans la région, ajoute Barbara Mommen, Présidente du Conseil d'administration de l'Initiative logistique du Corridor de Maputo (MCLI). La MCLI est l'unique structure du secteur privé en son genre chargée de la gestion d'un corridor en Afrique.

Mme Mommen note que cette interface des secteurs privé et public constitue un facteur clé pour s'attaquer avec succès aux contraintes auxquelles fait face le Corridor de Maputo.

Sans le secteur privé, le concept de Corridor de Maputo ne connaitrait pas un tel succès, reconnaît Nuno Maposse, coordonnateur des services d'information et de marketing au Centre de promotion des investissements du Mozambique.

La plupart des fonds et ressources ont été obtenus auprès du secteur privé sur la base de sa confiance. C'est une entreprise très concurrentielle, ce qui il est logique.

Il affirme que le corridor a un impact majeur sur l'économie du Mozambique.

Nous sommes passés d'un volume d'exportations se chiffrant à environ 300 millions d'USD il y a 10 à 15 ans à plus de 2 milliards d'USD actuellement, précise M. Maposse.

Il ajoute que le succès du Corridor a eu un impact sur les activités au poste frontière de Ressano Garcia/Lebombo entre le Mozambique et l'Afrique du Sud, qui a augmenté sa capacité.

Il y a actuellement environ 17 millions de tonnes de cargaisons qui arrivent. La route a également été remise à niveau sur le côté mozambicain et le trafic a augmenté de façon spectaculaire.

L'industrie sud-africaine a également tiré profit de la situation: des produits sud-africains évalués à 2,25 milliards d'USD ont été exportés à travers le Mozambique en 2013, dont l'essentiel a été transporté à travers le Corridor de développement de Maputo.

Les défis futurs, remarque Mme Mommen, comprennent l'instauration d'un poste frontière à guichet unique à Ressano Garcia/Lebombo, l'amélioration de l'efficience des chemins de fer et la promotion de l'efficience et de la croissance opérationnelles.

Tout cela va contribuer à rendre le mouvement des affaires plus flexible le long du corridor, qui offre désormais un accès alternatif aux routes maritimes pour les pays enclavés tels que la Zambie ou le Zimbabwe. ◗

Services bancaires rapides, sûrs et efficients

L'**HOMME D'AFFAIRES** Mauricien Nissar Dowlut a toujours su qu'il voulait faire des affaires avec le reste de l'Afrique, car il était convaincu que c'était l'avenir. Mais il s'inquiétait des difficultés rencontrées pour effectuer et recevoir des paiements internationaux.

L'entreprise de M. Dowlut possédait un effectif de trois employés seulement en 2001 ; aujourd'hui, elle emploie plus de 100 personnes dans trois installations bien équipées dans la capitale, Port-Louis, qui produisent des affiches pour les marchés locaux et d'exportation en Afrique.

Le Système régional de règlement électronique intégré de la SADC (SIRESS) peut se targuer d'avoir contribué à cette expansion.

Le SIRESS est un système de paiement électronique de la SADC mis au point par les Etats membres pour régler les transactions régionales entre les banques installées dans les pays de la SADC.

Là où précédemment le dénouement des transactions prenait deux à trois jours, il se fait actuellement en l'espace de 24 heures et les frais normalement payés à des banques de compensation extérieures à la SADC sont épargnés.

Le principal objectif est l'efficience et la réduction des coûts, car auparavant les transactions devaient passer par une banque correspondante. Donc, on se passe désormais des intermédiaires, explique Thembi Langa, Directrice des programmes à l'Unité des finances et de l'investissement au Secrétariat de la SADC.

Le Dr. Lufeyo Banda, ancien conseiller auprès de la SADC, estime que l'élimination des intermédiaires – souvent des banques correspondantes américaines ou européennes – signifie que argent reste dans la Région.

Les banques de la région détiennent plus de liquidités et les délais nécessaires aux bénéficiaires pour accéder aux fonds sont réduits , explique le Dr. Banda, ajoutant que la réduction des délais d'exécution aura un impact positif sur l'économie de la région grâce à l'efficience accrue.

Le SIRESS facilitera donc les transactions transfrontalières qui sont essentielles pour stimuler le commerce intra-régional entre les Etats membres de la SADC.

Nous avons commencé avec un faible volume de transactions en juillet 2013. Depuis lors, le SIRESS a traité près de 14.000 transactions de paiement , explique Anirood Meeheelau, Directeur du programme finances et développement de la SADC.

Nous avons commencé à tester le système dans quatre pays, à savoir, le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland. Nous testons actuellement le système en Rand sud-africain, affirme Maxine Hlaba, Secrétaire exécutive de l'Association des banques de la SADC.

Nous sommes actuellement en activité dans neuf pays, car le Malawi, l'île Maurice, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe nous ont rejoint depuis que le système a été lancé, conclut Mme Hlaba.

L'équipe envisage également d'inclure la République démocratique du Congo et Madagascar dans les pays couverts par le système.

Nous avons démarré avec environ 10,2 milliards de Rands de paiements en juillet 2013 et en décembre 2014 nous avions atteint 87,6 milliards de Rands, ajoute-t-elle.

Dans la matinée du 29 avril 2015, le SIRESS a réalisé un fait exceptionnel en atteignant 1 billion de Rands en valeur de règlement.

Les banques nationales ont un système qui permet aux entreprises clientes d'effectuer des paiements interbancaires en temps réel; le SIRESS fournit une plate-forme pour effectuer de tels paiements à travers les frontières nationales.

Soixante-trois banques, dont cinq banques centrales, participent déjà au système. Il est également probable que le système intègre même de petits paiements de personne à personne à brève échéance.

Le SIRESS est hébergé au sein de la Banque centrale d'Afrique du Sud.

Cela offrira d'énormes avantages aux clients sur le terrain. Si nous notre intention est d'encourager les échanges entre pays, alors il s'agit là d'un atout. Il y a évidemment d'autres composantes à prendre en compte... Vos routes sont-elles en bon état ? Vos voies ferrées sont-elles en bon état ? Vos ports sont-ils en bon état ? Mais, hormis cela, les transactions financières se feront toujours. Nous avons créé une plate-forme pour que cela se produise, et c'est une plate-forme efficace. C'est une plate-forme sûre. Vous obtenez votre argent tout de suite, se réjouit Mme Hlaba.

Et pour des entrepreneurs comme Nissar Dowlut, cela signifie consacrer plus de temps et d'argent aux activités de l'entreprise. ◗

La coopération dans le domaine de l'énergie bénéficie les citoyens

BONGANI NGCOBO a grandi à Meadowlands, à Soweto (Afrique du Sud) et il était déjà un adolescent quand la banlieue reçu l'électricité pour la première fois.

Je pense que nous étions les dernières personnes à avoir la lumière (électricité) à Soweto. Nous utilisions jusque là des bougies pour l'éclairage. Il y a aussi ces lampes alimentées par la paraffine , dit-il.

La disponibilité de l'électricité a complètement changé sa vie.

Aujourd'hui, l'homme âgé de 49 ans dirige une entreprise prospère, Amafuze Amahle Caterers, qui offre ses services lors d'événements, tels que les funérailles et les mariages dans toute la zone de Dobsonville (Soweto), où des plats chauds sont servis.

Aussi bien pour les très grandes entreprises que pour les plus petites entrepris informelles, l'approvisionnement en électricité est vital. Depuis 1995, le Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP) a offert des options supplémentaires aux planificateurs et aux gestionnaires en vue de répondre à la demande croissante.

Le directeur des Infrastructures et services de la SADC, M. Remigious Makumbe, affirme que l'un des bénéfices qu'offre la coopération régionale a été la création d'une plateforme de négociation de contrats énergétiques exploitée par le SAPP, qui est basée à Harare (Zimbabwe).

Le principal bénéfice est que celui qui a un excédent d'énergie il doit le canaliser à d'autres qui sont confrontés à des pénuries. Cela permet également d'optimiser les coûts de la mise en œuvre des projets , explique M. Makumbe.

Il ajoute : Sans cette disposition (négociation de contrats énergétiques), un grand nombre de pays serait confronté à de graves pénuries d'électricité.

La SADC connaît des pénuries d'électricité depuis 2007, car la capacité de production excédentaire a diminué, tandis que la demande a augmenté.

Cette situation a incité de nombreux Etats membres à recourir à divers mécanismes d'adaptation qui comprennent le délestage ainsi que d'autres mesures de gestion de la demande, alors qu'en même temps des solutions à long terme sont recherchées afin de remédier à la situation grâce à un meilleur approvisionnement.

Un élément important à prendre en compte est une meilleure coopération. D'après M. Makumbe, cela a été le mieux démontré pendant la Coupe du Monde de la FIFA 2010, lorsque les Etats membres de la SADC sont

convenus de consacrer la majeure partie de leur approvisionnement en électricité excédentaire à l'Afrique du Sud pour assurer la disponibilité d'une énergie suffisante pendant le tournoi.

Toutes les centrales électriques de la partie continentale de la région de la SADC, à l'exception de l'Angola, du Malawi et de la République-Unie de Tanzanie, sont interconnectées au réseau régional par le biais du SAPP, ce qui leur permet de vendre de l'électricité les uns aux autres.

Selon le Dr. Lawrence Musaba, directeur du Centre de coordination du SAPP, les principales options de négociation sont des contrats bilatéraux entre les centrales des Etats membres. Ces accords sont principalement destinés à répondre à la sécurité de l'approvisionnement à long terme et sont négociés sur une base bilatérale.

Par ailleurs, pour la négociation bilatérale, le SAPP a mis en place des plateformes de négociation plus compétitives qui vont du Marché énergétique à court terme (STEM) en 2001 au Marché du jour d'avant (DAM) en 2009.

Les contrats bilatéraux représentent encore plus de 90% de toute l'énergie commercialisée dans la région. Ils varient généralement d'un an à cinq ans et la tarification de l'électricité dépend de la période de consommation – périodes de pic, standard et creuses – ainsi que de la capacité de négociation des pays concernés.

Le STEM implique des contrats journaliers et horaires entre les sociétés d'électricité qui ciblent principalement les périodes creuses. Ce marché accueille environ 5% des négociations.

Le DAM est un marché de type vente aux enchères. Il permet aux sociétés d'électricité de pondérer leurs options et de veiller à ce que quand l'électricité est moins chère sur le marché, les sociétés l'achètent plutôt que ne la produisent.

Cette aide les membres du SAPP à soumissionner et à vendre de l'électricité un jour avant que les transactions soient effectuées.

En 2014, le SAPP, avec l'aide de Enerweb d'Afrique du Sud, a mis au point une nouvelle plateforme de négociation dans le but de réduire les coûts d'exploitation des négociations et également d'inclure d'autres produits commerciaux.

La nouvelle plateforme de négociation offrira un mois, une semaine et une heure avant les options la négociation, en plus de l'actuelle option du jour d'avant.

Le Dr. Musaba estime que les négociations de contrats énergétiques ont augmenté de manière significative au fil des ans. Elles ont grimpé à plus de 450.000 mégawatts heures (MWhr) en février 2015, comparés à 50.000 MWhr en 2009.

Plus de 3 millions d'USD sont échangés dans le cadre du DAM chaque mois, et environ 6% de toute l'énergie qui est commercialisée en Afrique australe est accessible à travers le marché concurrentiel.

M. Andrew Etzinger, administrateur général d'Eskom reconnaît l'importance de la coopération régionale dans le domaine de l'énergie pour l'Afrique du Sud.

Selon les chiffres d'Eskom, la société a acheté 9.425 gigawatts heures hors de ses frontières en 2014. La plupart de l'électricité est venue du Mozambique, alors qu'une partie a été importée au Lesotho et en Namibie.

Par exemple, la centrale hydroélectrique de Cahora Bassa au Mozambique fournit jusqu'à 1.500 MW d'électricité à l'Afrique du Sud chaque jour en vertu d'un accord bilatéral signé entre les deux pays. Cela suffit pour alimenter près d'un million de foyers sud-africains.

Pour des hommes d'affaires comme M. Ngcobo, l'existence d'un pool énergétique de la SADC ne peut être bonne que pour concocter de nouvelles affaires. ◗

Favoriser la paix et la sécurité dans la région

VOICI LE cas de Mphonyane Mofokeng: alors que ses amis ont pensé à quitter le pays en raison d'éventuels troubles qui affecteraient les élections anticipées tenues pour résoudre les tensions politiques, Mphonyane Mofokeng était catégorique à considérer que le scrutin de février 2015 au Lesotho serait pacifique.

Les prévisions de Mme Mofokeng, directrice du Centre de prévention et de traitement Thaba Bosiu de la Blue Cross à Maseru (Lesotho), se sont avérées fondées.

Je n'étais pas du tout inquiète. Je disais à d'autres personnes que rien n'arriverait, ni le jour du scrutin ni le jour de l'annonce des résultats. Les gens craignaient des tensions entre l'armée et la police, mais j'avais prié pour la tenue d'un scrutin pacifique, dit-elle.

Mme Mofokeng estime que ces élections ont été parmi les plus paisibles qu'elle n'ait jamais connues parce que les gouvernements de la Région ont apporté leur contribution en envoyant des missions d'observation électorale à la demande du Lesotho.

Les observateurs étaient neutres et ils ont donc pu maintenir la paix entre la police et l'armée, juge-t-elle.

La SADC a envoyé 539 soldats de la paix et 90 observateurs électoraux selon le Dr. João Ndlovu, coordonnateur de la coopération politique régionale au Secrétariat de la SADC.

Les soldats de la paix et les observateurs ont été déployés à la demande du Lesotho. Des éléments de police ont été déployés par le Botswana, le Malawi, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la Tanzanie et le Zimbabwe. Le déploiement a été effectué conformément au Protocole sur la coopération dans les domaines de politique, de défense et de sécurité, qui a été ratifié en un temps record après avoir été signé au Sommet de la SADC tenu en 2001.

Le Protocole donne mandat à l'Organe de politique, de défense et de sécurité du Secrétariat de la SADC pour soutenir la matérialisation et le maintien de la sécurité et la primauté du droit dans la région.

Le Protocole et l'Organe misent sur la prévention, car la SADC ne souscrit pas au principe selon lequel les interventions militaires ou paramilitaires seraient la solution pour résoudre les crises politiques dans la région.

Toutefois, cela ne signifie pas que la région ne soit pas prête à intervenir le cas échéant.

La Brigade de la SADC, lancée en août 2008, prend en charge les opérations régionales en faveur de la paix en vertu du plan de l'Union africaine pour une force de maintien de la paix à l'échelle continentale.

C'est là qu'intervient le Centre régional de formation au maintien de la paix de la SADC (RPTC). Basé à Harare (Zimbabwe), le Centre a formé plus de 5.000 personnes parmi lesquels on compte des militaires, du personnel des services correctionnels, des policiers et des civils recrutés dans de tous les Etats membres.

Ça ne fait pas si longtemps que les gens des armées des différents pays se regardaient comme des ennemis, affirme l'ancien commandant du RPTC, le Brigadier-général Christopher Chellah.

La relative stabilité dont jouit la région de la SADC est en partie tributaire des initiatives visant à améliorer les relations entre les pays et du partage de la charge des missions de maintien de la paix. Les personnes formées au RPTC ont vu leurs compétences sollicitées là où elles devaient jouer un rôle accru dans le cadre des missions des Nations unies et de l'Union africaine. Elles ont ainsi fait flotter la bannière de la SADC dans toute l'Afrique et au-delà.

Nos agents de police ont participé à différents cours et les connaissances qu'ils ont acquises ont été d'une grande aide à nos agents de police, soutient Gustav Babile, Commissaire principal adjoint de la police tanzanienne.

Le Commissaire Babile est l'un des plus de 200 Tanzaniens qui ont participé à cette formation. Ils ont pris part à des exercices organisés dans la région, dit-il, et ont participé à des missions de maintien de la paix en Extrême-Orient, au Libéria, au Darfour (Soudan), aux Comores et à beaucoup d'autres endroits.

En plus de déployer des soldats de la paix et des observateurs électoraux, la SADC est engagée dans d'autres activités destinées à favoriser la paix et la sécurité dans la région.

Celles-ci comprennent des efforts de médiation pour résoudre certains cas d'instabilité politique à laquelle font face les Etats membres. Par exemple, l'intervention de la SADC à Madagascar et au Zimbabwe a permis aux deux pays de résoudre leurs impasses politiques, évitant ainsi que les situations ne dégénèrent en conflit.

Un succès n'est pas assez visible : la SADC est relativement pacifique, mais cela n'est pas parce qu'il n'y a pas de défis ou d'affrontements potentiels entre les Etats membres explique le Dr. Ndlovu.

Il n'y a pas eu de nouveaux conflits prolongés dans la région depuis près de deux décennies. Le Dr. Ndlovu crédits de coopération et les efforts de médiation dans la prévention des problèmes de dégénérer en conflit.

La préparation est essentielle. Si vous considérez le succès que nous avons connu au Lesotho, où les gens ont pu voter pacifiquement, vous pouvez lier cela à la qualité de leadership et des agents que nous avons dans la région de la SADC , explique le Dr. Ndlovu. ◗

LE CENTRE régional de formation au maintien de la paix (RPTC) a fortement contribué à l'atteinte des objectifs de parité de genre 50:50 de la SADC, qui visent à accroître la représentation des femmes aux postes de leadership dans la région.

L'Organe a apporté une importante contribution en assurant l'équilibre de genre dans les structures de défense et de sécurité de la région, note le Dr. João Ndlovu, coordonnateur de la coopération politique régionale au Secrétariat de la SADC, faisant référence à l'organisme de la SADC chargé de soutenir la sécurité et la primauté du droit dans la région.

C'est grâce à l'évaluation par les paires de la SADC en matière de genre que certains Etats membres ont nommé des femmes commissaires de police et des femmes commandants militaires. Aujourd'hui, ce n'est plus un mythe de voir une femme assurant un poste de commandement.

L'une de ces femmes formées au RPTC est Rienada Milanzi, Surintendante de police en Tanzanie en charge des relations internationales.

Le rôle des femmes est essentiel, car lorsqu'on se penche sur les conflits partout dans le monde, les personnes les plus touchées sont les enfants et les femmes, affirme la Surintendante Milanzi, qui a été déployée avec la SADC au Darfour (Soudan) pendant trois ans dans le cadre de la Force de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies.

Au Darfour, la plupart des soldats de la paix dans les centres pour personnes déplacées internement sont des hommes. Mais les citoyens qui s'y trouvent sont surtout des femmes et des enfants. Cela signifie qu'il est très important d'avoir des femmes policières ou des agents de soins et des civils pour les prendre en charge. Cela est rassurant pour les femmes, car elles connaissent mieux leur condition que les hommes.

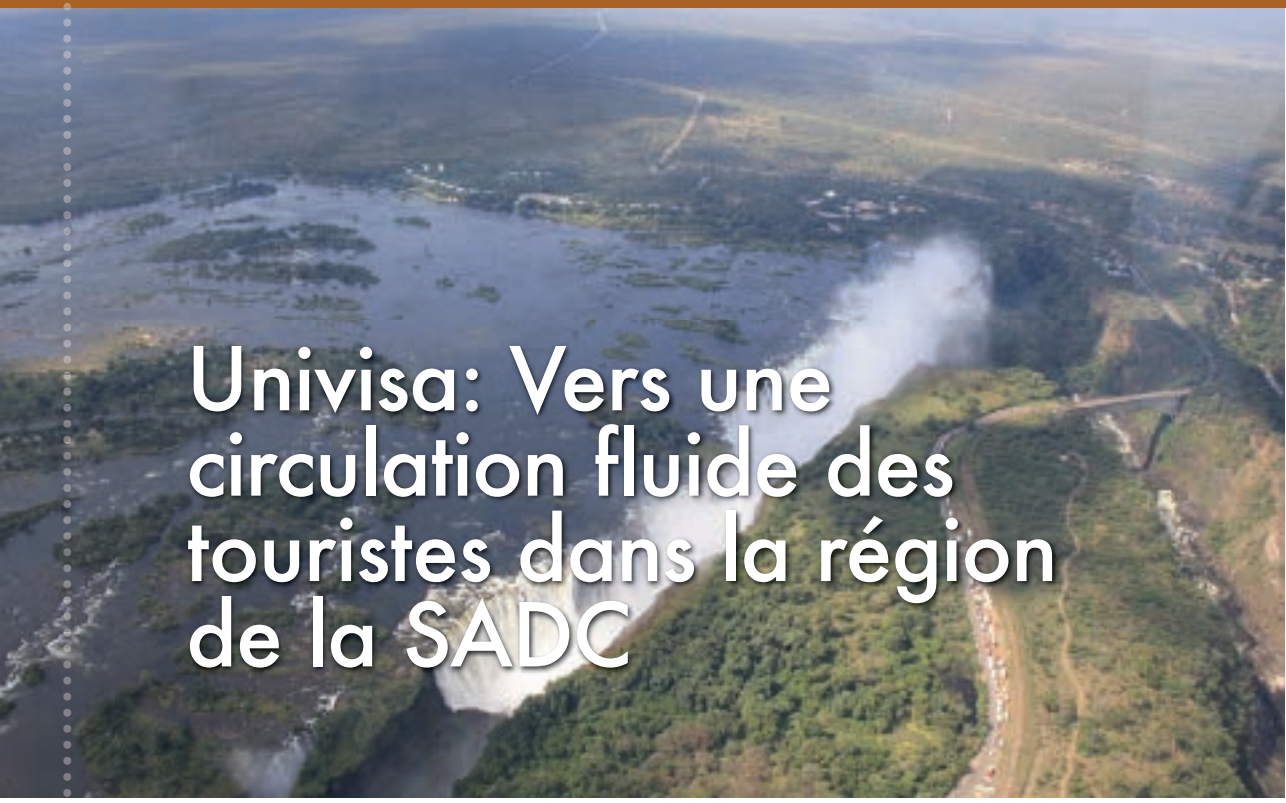

Univisa: Vers une circulation fluide des touristes dans la région de la SADC

LA TENDANCE est encourageante. Le nombre de touristes visitant la région de la SADC est passé de 12,6 millions en 2000 à environ 23,2 millions en 2013, selon l'Organisation régionale du tourisme de l'Afrique australe (RETOSA).

Les voyages vers la Région sont promus par le Protocole de la SADC sur le développement du tourisme. Ratifié en 2002, ce protocole vise à améliorer la qualité des services touristiques, les normes de sécurité et les infrastructures physiques en vue d'attirer des touristes et l'investissement dans la région.

Le protocole stipule que les voyages dans la région peuvent être facilités par la suppression de l'obligation de visas pour les visiteurs. Il invite les Etats membres de la SADC à créer un Univisa tourisme, qui facilitera les déplacements des touristes internationaux dans la région afin d'élargir le marché et accroître les recettes de la région dans le tourisme mondial.

Le lancement du Visa Kavango-Zambezi (KAZA) entre la Zambie et le Zimbabwe en novembre 2014 constitue la première étape vers l'adoption d'un Univisa dans la région de la SADC. Pendant la phase initiale, le Visa KAZA permet aux touristes de 40 pays de combiner les voyages aux deux pays voisins de la SADC sans faire la demande de documents de voyage séparément.

Valable pour 60 jours, le visa, qui coûte 50 USD, permet aux touristes d'entrer dans les deux pays et au Botswana à travers le poste frontière de Kazungula, qui fonctionne pour les trois pays.

Environ 7.000 visas KAZA ont été délivrés au cours des trois premiers mois de la phase pilote, affirme Mbiganyi Frederick Dipotso, gestionnaire de programmes au Secrétariat du KAZA, soulignant que le projet a dépassé les attentes. Bien que le lancement ait eu lieu dans la basse saison, il n'a pas été possible de délivrer assez de visas pour satisfaire complètement la demande, pour des raisons techniques.

Après que l'actuelle phase pilote aura été évaluée à la mi-2015, la prochaine étape sera d'étendre le visa pour couvrir entièrement le Botswana ainsi que les autres pays qui partagent la zone de conservation transfrontalière de KAZA, à savoir l'Angola et la Namibie. C'est un

L'UNIVISA EN QUATRE PHASES

PHASE 1
KAZA Pays pilotes
Zambie
Zimbabwe

PHASE 2
Totalité des 5 pays KAZA
Angola
Botswana
Namibie

PHASE 3
Pays pilotes de la SADC
Mozambique
Afrique du Sud
Swaziland

PHASE 4
Totalité des 15 pays de la SADC
RDC
Lesotho
Madagascar
Malawi
île Maurice
Seychelles
Tanzanie

Source : Secrétariat du KAZA

petit pas, mais il s'agit néanmoins d'un geste essentiel dans la bonne direction.

A terme, l'objectif est d'étendre cette disposition à tous les 15 pays de la SADC, mettant ainsi en application un Univisa qui permette aux touristes et à d'autres personnes de se déplacer sans difficulté dans toute la région.

Ce qui est bon pour les touristes l'est également pour le secteur du tourisme.

Un Univisa encourage la libre circulation des touristes, mais il aiguise également l'appétit pour les investissements, explique Kwakye Donkor, Directeur du Marketing et de la communication au sein de la RETOSA.

Cela signifie que nous encourageons les gens à rester dans la région plus longuement du fait qu'ils pourront visiter plus d'un pays. Les longs séjours créent plus d'emplois, dont les communautés locales tirent profit.

L'évaluation que le Secrétariat du KAZA fera du projet pilote comprendra l'examen des défis concernant l'équipement, l'accès et les infrastructures nécessaires pour soutenir le déploiement d'un visa régional.

Le paysage de KAZA a un potentiel énorme pour la croissance du tourisme, étant donné que certaines zones sont actuellement sous-exploitées, souligne M. Dipotso.

Pour les agents de voyage comme Owen Mungabo de Zambie, l'impact de l'Univisa se fait lentement sentir. Il y a un flux constant de touristes qui visitent son agence de voyages à Lusaka et qui recherchent des destinations passionnantes pour passer leurs vacances dans le pays et au-delà.

Nous sommes heureux de voir plus de touristes à mesure que la Zambie devient de plus en plus accessible aux touristes dit-il, ajoutant que de plus grands avantages se feront sentir au cours de la haute saison touristique.

Nous espérons que les gens viendront en masse dans la sous-région dit-il. ◗

Traverser les frontières pour la conservation

C'EST LE début de l'après-midi à Twee Rivieren, porte d'entrée du Parc transfrontalier de Kgalagadi qui chevauche le Botswana et l'Afrique du Sud. La réceptionniste Betty Jonkers accueille les visiteurs.

Mme Jonkers est l'un des nombreux habitants de Northern Cape à qui le parc de plus en plus populaire offre un emploi.

Les emplois sont rares ici, lance-t-elle, ajoutant que le travail dans le parc lui permet aussi de faire ce qu'elle aime le plus : J'aime le tourisme.

La zone entourant la frontière est distante, offrant peu d'opportunités pour le développement économique et l'emploi.

Les membres des communautés locales sont employés dans divers secteurs couvrant la conservation, le tourisme, les services techniques et les finances, explique Ben Van Eeden, responsable du tourisme des parcs nationaux d'Afrique du Sud.

Je pense que toutes les communautés locales dans cette zone dépendent des opportunités d'emploi offertes par le parc. Et je pense aussi que les retombées économiques de Kgalagadi sont cruciales en termes de moyens de subsistance des communautés vivant dans cette zone.

Le Parc de Kgalagadi couvre environ 3,2 millions d'hectares au Botswana et en Afrique du Sud, la majeure partie de sa superficie se trouvant au Botswana. Le parc offre également un débouché sur la Namibie à travers le Mata Mata Gate.

A l'instar des autres aires de conservation transfrontalières (TFCA) dans la région de la SADC, le parc offre beaucoup plus que juste l'emploi et les opportunités économiques. Les TFCA représentent une approche régionale de la conservation de la biodiversité et du développement du tourisme.

Les TFCA se fondent sur la prise de conscience sur le fait que les ressources naturelles qui chevauchent les frontières internationales sont des biens partagés ayant le potentiel de contribuer de façon significative à la conservation de la biodiversité et au développement socio-économique des communautés rurales , souligne le Programme de la SADC pour les aires de conservation transfrontières.

Ceci est essentiel car la biodiversité dans la région est sous pression en raison du changement climatique, de la désertification, de l'expansion et des peuplements humains et du braconnage entre autres.

En termes de conservation, on peut obtenir un système ouvert de gestion de la faune, on peut obtenir une base de recherche que l'on peut partager. En termes d'expertise, on peut partager des informations entre les deux pays, affirme Steven Smith, directeur du Parc transfrontalier de Kgalagadi.

Cela devient une plus grande aire à gérer en termes de circulation des animaux sauvages et

de circulation des visiteurs, ce qui permet d'avoir une large expérience dans différents types d'environnements dans le parc.

Un certain nombre de protocoles et de stratégies offre un environnement propice à la création et au développement des TFCA dans la région de la SADC. Parmi ceux-ci on compte le Protocole sur la conservation de la vie sauvage et l'application de la loi en la matière (1999), le Protocole de la SADC sur les forêts (2002), le Protocole de la SADC sur les cours d'eau partagés (2002) et la Stratégie régionale sur la biodiversité de la SADC (2006).

Il y a actuellement 18 TFCA dans la région qui sont définies dans le Protocole de la SADC sur la conservation de la vie sauvage et l'application de la loi en la matière, en tant que larges zones écologiques qui chevauchent les limites de deux ou plusieurs pays.

Compte tenu de cette réalité, ces zones constituent des ballons d'essai pour l'intégration régionale, étant donné qu'elles sont transfrontalières et multisectorielles par nature, mettant un accent particulier sur la conservation et le développement des populations locales aux niveaux interne et environnant. Cela entraîne l'intégration régionale sur un plan pratique à travers la promotion de l'harmonisation des politiques et le développement de nouvelles manières de s'occuper des questions essentielles telles que l'application de la loi au niveau transfrontalier dans la lutte contre le braconnage.

Les revenus résultant de la fréquentation des parcs sont partagés par l'Afrique du Sud et le Botswana.

Les améliorations apportées dans l'accès au Parc transfrontalier du Kgalagadi ont augmenté le potentiel touristique et stimulé le développement économique local. Une fois présentés leurs passeports et accomplis les formalités y relatives au camp de repos de Twee Rivieren, les touristes peuvent profiter du parc, puis partir en utilisant l'une des trois sorties : Botswana, Afrique du Sud ou Namibie.

La route que l'on peut utiliser va de Twee Rivieren directement jusqu'à Mata Mata sur la frontière namibienne. Ici, il y a un accès pour les touristes où l'on traite les formalités migratoires pour les visiteurs voyageant dans les deux sens , explique M. Van Eeden.

Les touristes doivent passer au moins deux nuits dans le parc avant de sortir par un autre pays pour éviter que Kgalagadi soit utilisé comme une route alternative par les sociétés de transport.

Nous avons enregistré une augmentation significative du nombre de touristes qui visitent le parc, qui sont passés d'environ 20.000 à 30.000 visiteurs par an, précise M. Smith.

Les exploitants du tourisme et des villégiatures dans tous les trois pays ont pris note de l'augmentation des chiffres avec approbation.

Obenne Mbaakanyi, directeur de marketing au sein de l'Office de tourisme du Botswana, affirme que le parc a entraîné une augmentation des séjours dans le pays et a élargi leur offre pour les touristes.

Les patrons des motels se trouvant sur les routes menant au parc font état d'une augmentation de touristes qui ont recours à leurs services dans le cadre de leur l'expérience transfrontalière et de vie sauvage diversifiée.

Le tourisme au Botswana est une industrie florissante qui contribue grandement au développement de l'économie nationale. Il représente le deuxième contributeur au PIB du pays après le secteur minier, affirme M. Mbaakanyi.

Rendre flexible la coopération dans le domaine de l'eau

LORSQUE MERRIAM Shashape a grandi dans la province du North West (Afrique du Sud), elle et ses frères et sœurs allaient chercher l'eau au moulin du barrage chaque jour.

C'était loin et il fallait marcher ; nous portions les seaux pleins d'eau sur nos têtes, se souvient-elle. Lorsque le barrage s'asséchait, Mme Shashape et d'autres villageois devaient donc marcher encore plus loin pour chercher l'eau à la rivière.

Aujourd'hui, la mère et grand-mère âgée de 53 ans, qui vit dans la province de Gauteng, a un accès plus facile à l'eau potable. Activement impliquée dans un projet communautaire qui aide les femmes à s'adapter au changement climatique, elle cultive actuellement un jardin potager à la maison. Elle y cultive des épinards, des oignons et les carottes pour renforcer l'alimentation et les revenus de la famille.

C'est un réel soulagement d'avoir un robinet tout près que les enfants peuvent utiliser facilement. Nous utilisons l'eau pour les tâches ménagères et pour la douche. L'eau est aussi utilisée pour arroser le jardin, explique Mme Shashape, pointant vers le robinet dans sa cour.

La vie est plus commode maintenant , dit-elle.

Comme c'est le cas pour beaucoup de gens dans la région de la SADC, l'eau que Mme Shashape reçoit suit son lit en traversant les frontières. Dans le Gauteng, de nombreux résidents comme elle consomment l'eau qui prend source sur les montagnes Maluti au Lesotho, d'où où elle se jette dans le fleuve Orange-Senqu pour ensuite parcourir les 2.200 km jusqu'à l'océan Atlantique en traversant l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie.

Etant donné qu'il traverse quatre pays de la SADC, qui tous ont évidemment besoin d'eau, le fleuve Orange-Senqu requiert une coopération transfrontalière dans la gestion de ses ressources limitées. Cela commence à la source, où le Lesotho et l'Afrique du Sud coopèrent dans le cadre du Lesotho Highlands Water Project pour l'approvisionnement en eau et en hydroélectricité, et aussi dans le cadre d'accords et projets en vue d'une utilisation équitable de l'eau en aval.

Plus de 70% des ressources régionales en eau douce sont partagés entre deux ou plusieurs pays de la SADC.

Des organisations hydrologiques qui soutiennent les infrastructures conjointes, la planification et la coopération ont été mises sur pied dans la région, conformément au Protocole de la SADC sur les cours d'eau

partagés. La Direction en charge de l'eau au Secrétariat de la SADC fournit une plate-forme permettant aux Etats membres d'aborder les questions et les défis liés à l'eau.

La Commission du fleuve Orange-Senqu (ORASECOM) est un exemple d'une telle coopération.

Plus de 19 millions de personnes comptent sur le bassin du fleuve Orange-Senqu. Il s'agit de l'un des systèmes hydrologiques les plus développés de la région de la SADC, avec plus de 300 structures construites, allant des structures de transfert inter et intra-bassins aux grands barrages.

L'une des valeurs clés des quatre pays parties de l'ORASECOM qui travaillent collectivement sur le bassin hydrologique (Botswana, Lesotho, Namibie et Afrique du Sud) est qu'ils combinent la planification et la prévision/projection de la demande future et la disponibilité des ressources. Dans ce contexte, la Commission encourage une coopération allant au-delà de la théorie, déclare Lenka Thamae, Secrétaire exécutif de l'ORASECOM.

Il souligne que la science s'occupant de la projection de la variabilité et du changement climatique peut être mieux appréhendée au niveau régional, car ce problème ne fait de sens que lorsqu'il est envisagé à une échelle géographique plus large. Des exemples de projets communs comprennent la récente coopération entre le Botswana et l'Afrique du Sud dans la résolution du problème de la grave pénurie d'eau qui a touché le sud du Botswana.

Les ressources en eau sont essentielles pour assurer le développement économique et social durable. La région doit donc gérer ses ressources transfrontières efficacement afin de répondre aux besoins domestiques, industriels et agricoles et pour garantir l'assainissement et la gestion des déchets pour plus de 260 millions de personnes vivant dans la région de la SADC, d'après Phera Ramoeli, Responsable du programme sur l'eau au Secrétariat de la SADC.

Dans la région de la SADC, l'eau est disponible en abondance relative, mais il y a des variations spatiales et temporelles. La RDC dispose de plus d'eau que l'ensemble des Etats membres de la SADC, avec des volumes estimés à environ 43.000 mètres cubes par seconde en moyenne qui se jettent du fleuve Congo vers l'océan Atlantique, dit-il.

Dans d'autres zones, comme dans certaines parties de la Namibie, on enregistre seulement 50 mm de précipitations lors d'une bonne année.

Cela souligne la nécessité pour la SADC de développer des infrastructures pour exploiter l'eau là où elle existe en abondance relative et la transférer vers les endroits où elle fait défaut grâce à des projets de transfert inter et intra-bassins.

Mais l'accès à l'eau à lui seul ne suffit pas: l'eau doit aussi être propre et accessible. Les effets du changement climatique risquent de rendre la tâche encore plus difficile.

La Stratégie de la Direction en charge de l'eau en ce qui concerne l'adaptation au changement climatique dans la région de la SADC souligne que le changement climatique accroît la pression des menaces actuelles sur les ressources en eau douce et sur les systèmes de gestion de l'eau. Il aggrave le stress hydrique dans les zones déjà arides par exemple, et porte atteinte à la qualité de l'eau dans les zones inondées par les pluies ou par l'eau de mer.

La stratégie est claire sur la nécessité de développer des infrastructures hydrauliques, ce qui implique des structures pour l'irrigation, le drainage, l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la production d'hydroélectricité, la gestion des inondations et d'autres fins. Ces structures permettent de gérer les ressources en eau et de briser la dépendance de la région envers la pluviométrie.

La SADC est en mesure de soutenir les Etats membres à travers la promotion de leurs propres projets car, en fin de compte, les ressources nécessaires à la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures hydrauliques impliquent des investissements qui peuvent mieux être garantis par les gouvernements par le biais des prêts souverains au niveau national, soutient M. Ramoeli.

Un exemple à citer est le projet d'approvisionnement en eau de Kunene, qui fait plus que simplement approvisionner en eau les régions nordiques arides de la Namibie et la région de Kunene au sud de l'Angola. C'est également un bon exemple d'un projet collaboratif entre deux Etats membres.

La source de l'eau se trouve dans un barrage sur un fleuve partagé [le fleuve Kunene] en Angola. De là, elle est transportée par pipeline et par un canal vers la Namibie où elle est traitée et distribuée aux centres urbains qui en ont besoin dans le nord de la Namibie et aussi redistribuée vers l'Angola qui s'en sert pour subvenir à ses propres besoins, explique M. Ramoeli.

Lorsque les pays s'associent en tant que membres de la SADC, il est alors plus facile pour nous de vendre ces projets à des investisseurs en raison du partage des bénéfices, des coûts et des risques. ◗

Organisations et comités de gestion des bassins hydrologiques de la SADC

LE COMITÉ technique permanent tripartite (TPTC) Maputo-Inkomati représente une collaboration entre trois Etats membres de la SADC (Mozambique, Afrique du Sud et Swaziland). Le comité aide à gérer le débit des eaux des fleuves Inkomati et Maputo pendant les périodes de sécheresse et des inondations. Le TPTC se penche également sur la façon de protéger et d'exploiter ces ressources en eau.

Le troisième Accord d'utilisation de l'eau de 1969 entre l'Angola et la Namibie a lancé la construction du projet sur le fleuve Kunene.

L'accord a mis sur pied la Commission technique mixte permanente pour le fleuve Kunene (PJTC) et il a permis à la Namibie de puiser de l'eau au barrage de Calueque pour approvisionner en eau le nord du pays.

L'Autorité du lac Tanganyika (LTA) a été mise sur pied par le Burundi, la République démocratique du Congo, la Tanzanie et la Zambie. La LTA encourage la coopération régionale nécessaire pour le développement socio-économique et la gestion durable des ressources naturelles du bassin du lac Tanganyika.

Le fleuve Limpopo est l'un des plus vastes bassins hydrologiques de la région de la SADC, s'étendant sur les territoires du Botswana, Afrique du Sud, Zimbabwe et Mozambique. Le bassin est géré par la Commission du bassin du Limpopo (LIMCOM), mise sur pied par un accord hydrologique signé par les quatre pays en 2003.

Le Botswana, le Lesotho, la Namibie et l'Afrique du Sud ont officialisé la Commission du fleuve Orange-Senqu (ORASECOM) à travers la signature de l'« Accord portant création de la Commission de l'Orange-Senqu en novembre 2000. L'ORASECOM a été la première commission créée à la suite de l'adoption et la signature du Protocole révisé sur les cours d'eau partagés de la SADC en août 2000.

Compte tenu de la nécessité de protéger le système unique du fleuve Okavango tout en satisfaisant les besoins sociaux et économiques de l'Angola, du Botswana et de la Namibie, les trois pays ont signé en 1994 un accord portant création de la Commission permanente du bassin du fleuve Okavango (OKACOM).

Le Mozambique et la République-Unie de Tanzanie ont signé en 2008 un accord portant création de la Commission mixte du bassin du Rovuma (Ruvuma JWC) avec pour principal objectif d'assurer le développement durable et une utilisation équitable des ressources en eau communes du bassin du Rovuma.

L'accord portant création de la Commission du bassin du Zambèze (ZAMCOM) a été signé par la plupart des Etats riverains en juillet 2004. Il est entré en vigueur en juin 2011 après avoir été ratifié par les deux tiers des signataires. Le bassin du fleuve Zambèze est le bassin hydrologique le plus partagé dans la région de la SADC, impliquant en effet plus de la moitié des Etats membres de la SADC.

Vivre avec les inondations

LORSQUE LES inondations sont arrivées, Ellen Louka était plus vulnérable que la majorité des gens. Comme des milliers d'autres gens dans sa contrée de la zone rurale du Malawi, la résidente âgée de Phalombe dormait dans une maison de boue. Mais, avec sa grave déficience visuelle, elle a eu toutes les peines du monde pour se mettre à l'abri.

Je suis aveugle, je ne voyais pas ce qui se passait a-t-elle expliqué. J'ai été aidée à sortir d'ici, sinon j'aurais été emportée.

D'innombrables maisons comme celle de Louka ont tout simplement été anéanties par le déluge. Je n'ai pas pu sauver quoi que ce soit, j'ai perdu tout ce que j'avais dans la maison, dit Mme Louka.

Heureusement, toute sa famille a survécu. Mais comme pour beaucoup de survivants des inondations qui ont fustigé le Malawi en 2015, elle a échappé avec un peu plus que les vêtements qu'elle portait. Elle se réjouit d'avoir sauvé ses précieux documents de suivi médical qu'elle avait enroulés autour de sa taille avec une bande de tissu.

L'histoire de Mme Louka est de plus en plus fréquente, car le changement climatique stimule l'imprévisibilité des pluies, entraînant une aggravation des inondations dans la Région. Etant donné que de nombreux phénomènes météorologiques et climatiques affectent plusieurs pays à la fois, la SADC a senti la nécessité de coordonner les politiques nationales en vue de l'adoption d'une approche régionale.

L'une des initiatives régionales importantes de coopération est la Plate-forme régionale de la SADC pour la réduction des risques de catastrophes.

Lorsque 700 personnes ont péri pendant les inondations au Mozambique en l'an 2000, cela a été un avertissement pour la région. Les pays voisins ont apporté leur aide et solidarité. Plus tard, lorsque de graves inondations inattendues ont déplacé plus d'un million de personnes en Afrique australe en 2007, la SADC a commencé à se réunir chaque année pour se préparer à d'éventuelles situations de catastrophes futures. Ainsi, les Etats membres ont mis en place des systèmes d'alerte précoce et ont préparé des mesures de résilience.

Entrée en vigueur en 2011, la plate-forme a permis de sauver des centaines de vies. Lorsque des inondations ont encore frappé en 2014, moins de 20 personnes ont succombé.

Les dirigeants du pays attribuent le faible taux de mortalité directement à la plate-forme. Tous les Etats membres ont actuellement une certaine forme de système d'alerte précoce.

Le caractère multiforme de la question implique que de nombreux protocoles de la SADC sont concernés (voir encadré de la page 23). Diverses pratiques et organisations sont

chargées de missions d'appui à la gestion des catastrophes.

Le Plan stratégique indicatif de développement régional de la SADC (RISDP) souligne donc que la coopération est essentielle, en vue d'une préparation efficace aux catastrophes à travers des projets ciblant la détection précoce, l'alerte précoce et la réduction des risques de catastrophe.

Les catastrophes ne sont pas quelque chose qui se produit au niveau régional ; ainsi donc, chaque Etat membre a son propre mandat de protéger ses citoyens et il y a des programmes qui sont du ressort des Etats membres, pris en charge par les budgets nationaux dans tous les pays, affirme Kennedy Masamvu, Conseiller en charge des questions de réduction des risques de catastrophes au Secrétariat de la SADC.

Un exemple d'une réponse apportée au niveau national est l'Initiative mozambicaine de réduction des inondations, qui est supervisée par l'Institut national de gestion des catastrophes (INGC) à Maputo. L'INGC est chargé de coordonner les initiatives de secours aux sinistrés et de fournir des informations au public sur les mesures préventives.

Les principales catastrophes auxquelles nous sommes régulièrement confrontés [au Mozambique] sont les inondations et les cyclones , explique Maurício Xerinda, directeur de l'INGC, ajoutant qu'en 2000, l'Institut a commencé à revoir sa façon de travailler. De la simple mission de réponse aux catastrophes avec des opérations de secours après les inondations, l'INGC a commencé à prendre des mesures préventives.

Nous avons commencé à identifier les endroits d'où nous devions retirer des gens », dit-il. Nous avons lancé un programme de réinstallation en faveur des personnes vivant dans des zones vulnérables.

D'après lui, au moins 60 nouvelles zones de réinstallation ont été créées pour déplacer des gens des régions sujettes aux catastrophes vers des endroits plus sûrs et en zone haute.

Chaque grand village a son propre responsable local qui est directement informé par l'INGC, qui à son tour reçoit ses informations de la Plate-forme régionale de la SADC pour la réduction des risques de catastrophes. Il y a donc un flux constant d'information mise à jour.

Cette coordination constitue un grand avantage pour nous, dit M. Xerinda.

Le Mozambique est l'un des pays se trouvant en aval, qui est donc considérablement affecté par ce qui se passe en amont. Le manque d'information au pays sur d'éventuelles fortes pluies dans n'importe quel bassin versant risque avoir des effets catastrophiques au Mozambique.

La Commission du bassin du Zambèze (ZAMCOM) livre des informations aux pays faisant partie du bassin du Zambèze sur le mouvement des eaux de crue en aval ainsi que des données météorologiques de base dans toute la région. Le bassin couvre l'Angola, le Botswana, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

La ZAMCOM surveillait les inondations au Malawi et au Mozambique en utilisant des images satellite à partir du Système d'observation et d'information sur l'eau (WOIS), pouvant ainsi suivre l'élévation et l'étendue des inondations, à mesure que la situation évoluait.

La réduction et la gestion des catastrophes constituent la pierre angulaire de l'Accord de la ZAMCOM, explique le Professeur Zebediah Phiri, Secrétaire exécutif de la ZAMCOM.

Le Professeur Phiri soutient que le dialogue et l'échange d'informations entre les pays sont essentiels dans la prévention des catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses dans les pays en aval du bassin hydrologique.

Le directeur du Département des fleuves internationaux à la Direction nationale de l'eau du Mozambique, Paulo César Alone Selemane, aborde dans le même sens.

Nous savons que l'eau peut être une source de conflits, mais nous pensons aussi que pour la région de la SADC en particulier, l'eau est plutôt devenue une force motrice pour la coopération plutôt que pour alimenter des conflits, affirme-t-il.

M. Selemane ajoute qu'actuellement, les pays en amont tiennent le Mozambique régulièrement informé des dangers imminents; ils informent notamment son département bien à l'avance de tout projet d'ouverture des vannes des barrages dans le bassin (Kariba et Cahora Bassa).

C'est l'appréciation de la géographie sous-jacente et de la météorologie qui a conduit les responsables à comprendre le lien direct entre les fortes pluies sur les hautes terres d'Angola

et les montées des eaux qui balaient des milliers de kilomètres de terres en aval.

Si le Mozambique sait qu'il y a de fortes pluies qui s'abattent sur le sud de l'Angola, il a au moins plusieurs mois pour se préparer à d'éventuelles inondations affirme M. Masamvu.

Combiné avec les Etats membres de la SADC dans l'élaboration des stratégies d'intervention qui tiennent compte des communautés locales, le système d'alerte sur les inondations se trouve beaucoup plus amélioré.

Le Mozambique se trouvant actuellement occupé à promouvoir activement la sensibilisation autour de l'environnement des bassins hydrologiques à travers son programme de gestion des catastrophes, le nombre de décès directement imputables aux inondations a chuté de manière significative, ce qui en fait un éclatant exemple dans la région. ◗

AU LIEU D'UN seul protocole sur la réduction ou la gestion des risques de catastrophes, la nature multidisciplinaire de la gestion des risques de catastrophes montre que les différents documents de la SADC existants sont importants pour s'attaquer à la question:

- L'article 2 du Protocole sur la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité souligne que l'objectif spécifique de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité sera de renforcer les capacités régionales en matière de gestion des catastrophes et de coordination de l'aide humanitaire internationale.
- L'article 25 sur les Services médicaux d'urgence et la gestion des catastrophes du Protocole sur la santé stipule que les Parties doivent:
  - (i) coopérer et se prêter mutuellement assistance dans la coordination et la gestion des situations de catastrophe et d'urgence;
  - (ii) collaborer et faciliter les efforts régionaux dans l'élaboration de plans de sensibilisation, de réduction des risques, de préparation et de gestion des catastrophes naturelles et liées à l'action humaine; et
  - (iii) développer des mécanismes de coopération et d'aide avec les services d'urgence.
- La Politique régionale de l'eau contient des dispositions concernant la protection des personnes en cas de catastrophes liées à l'eau, comprenant notamment la sécurité des personnes, la protection des propriétés, la prévision et la gestion des catastrophes ainsi que l'atténuation de leurs effets.

LE PROCESSUS d'approbation d'un instrument juridique régional requiert en premier lieu la signature, puis la ratification, un processus qui diffère d'un pays à l'autre. Le protocole « entre en vigueur » après avoir été ratifié par les deux tiers des Etats membres de la SADC. Une fois accomplies ces étapes, une loi régionale cesse d'être une intention déclarée pour devenir un instrument à appliquer de manière effective.

© SADC, SARDC, 2015
www.sadc.int

www.sardc.net – Le savoir au service du développement

SARDC

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe

german cooperation